

des Princes &c. Janv. 1772. 7

*Sois fidèle à la tendresse de ton épouse , & qu'elle soit fidèle à la tienne : L'avis est excellent ; mais si elle manquoit de fidélité , en succombant à un penchant nécessaire ; si je venois à y succomber moi-même , aurions-nous droit de nous accuser ?*

*Elève tes enfans : Je pourrai m'y résoudre , si je puis espérer de les voir heureux ; mais , si je n'ai d'autre héritage à leur laisser que des maux & des larmes , le plus grand service que je puisse leur rendre est de les étouffer à leur naissance.*

*Si mon injuste Patrie me refuse le bonheur , je dois m'en éloigner en silence. Et si je ne puis la quitter , sans me rendre plus malheureux encore ? Par quelle loi m'est-il défendu de me venger de ses injustices ? Le bonheur est la Loi suprême : j'ai droit de me le procurer à tout prix.*

*Malgré l'injustice des hommes , je jouirai du contentement intérieur. Belle ressource contre les traits de la fortune ! Au contraire , j'aurai à me reprocher d'avoir renoncé à mon bonheur pour des êtres qui ne méritent que ma haine.*

*Je vivrai toujours dans l'esprit de mes amis. Cela n'est pas sûr ; un malheureux n'a plus d'amis ; les mortels sont bientôt oubliés : & de quoi me servira le souvenir des hommes , quand je ne ferai plus ?*

*Garde-toi de te plaindre de ton sort. Quoi ! en me rendant malheureux , vous me refuserez encore la triste consolation de me plaindre ? C'est tout ce que pourroit faire le plus cruel des tyrans.*

*Je punis , dites-vous , plus sûrement que les Dieux tous les crimes de la terre. 1°. cela est faux : dès qu'un scélérat peut braver la honte*

&